Depuis deux ans, plusieurs polémiques sur des **violences ou maltraitances obstétricales ou gynécologiques** ont connu un certain écho dans les médias et les réseaux sociaux : points du mari, touchers vaginaux sans consentement, mauvais traitements... Le Ciane ne peut que se réjouir que la parole des femmes se libère. Cette parole ne doit pas rester sans suite, sous peine de constituer une violence supplémentaire. Si beaucoup de violences ressenties sont le résultat involontaire d'actions des professionnels et si ceux-ci ne doivent pas interpréter la parole des femmes comme une attaque systématique à leur encontre, il est néanmoins important de leur faire prendre conscience des effets de leurs comportements.

Face à ce phénomène, le Ciane mène plusieurs actions.

## 1 Améliorer la connaissance de la maltraitance et de ses conséquences

L'Association française pour l'accouchement respecté (AFAR), membre du Ciane, a compilé les travaux scientifiques récents en matière de violences et maltraitances obstétricales. Plus de soixante publications résumées et commentées sont classées par thème : analyses dans une perspective de genre, recherches en sciences humaines, études médicales, rapports d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales, travaux juridiques... Cette bibliographie est mise à la disposition des chercheurs et du grand public dans l'espoir de mieux documenter le phénomène.

Depuis février 2012, le Ciane a mis en ligne une enquête permanente sur le vécu de l'accouchement. Elle permet d'évaluer notamment quelle information a été donnée aux femmes et si leur consentement a été recherché. Les résultats de l'enquête sont disponibles sous forme de dossiers thématiques . Le Ciane invite toutes les femmes à remplir le questionnaire **.**

## 2 Faire reconnaître les droits des victimes

Le Ciane accompagne des patients lors de recours auprès des professionnels de santé. Il organise des formations, à destination des associations, sur les voies de médiation et de recours ainsi que des échanges d'expérience sur l'accompagnement. Pour les victimes de maltraitance, c’est une première étape vers la résilience. Cette médiation a aussi pour objectif d’améliorer la qualité des soins au sein d’un établissement de santé.

## 3 Former les professionnels de santé

La formation des professionnels est un enjeu crucial pour la prévention des maltraitances. Comme d’autres associations, le Ciane contribue ponctuellement à l’enseignement dispensé aux futurs soignants. Renforcer la place des usagers dans la formation initiale et continue doit être une priorité afin que leur parole puisse amener une prise de conscience des professionnels sur les problèmes de maltraitance et leurs conséquences pour les personnes concernées.

**Le suivi gynécologique ou de grossesse, les IVG et l’accouchement font partie intégrante de la vie des femmes. La maltraitance est inacceptable à chacune de ces étapes.**